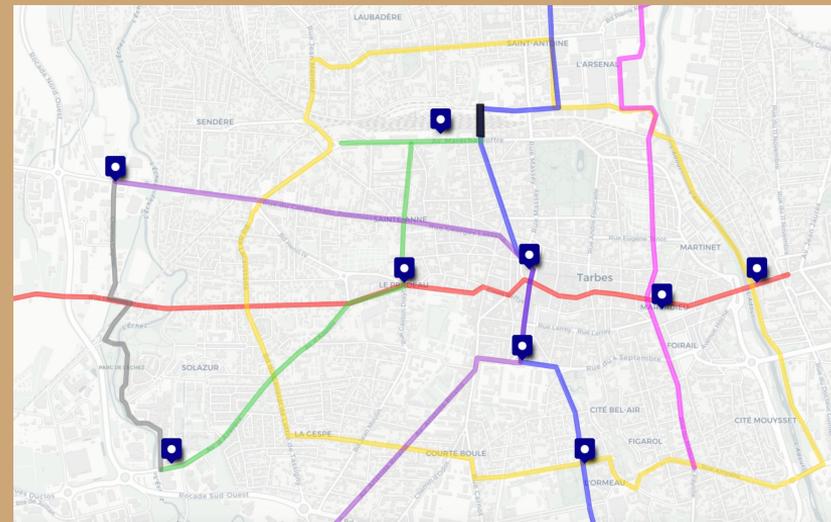


Voie bleue

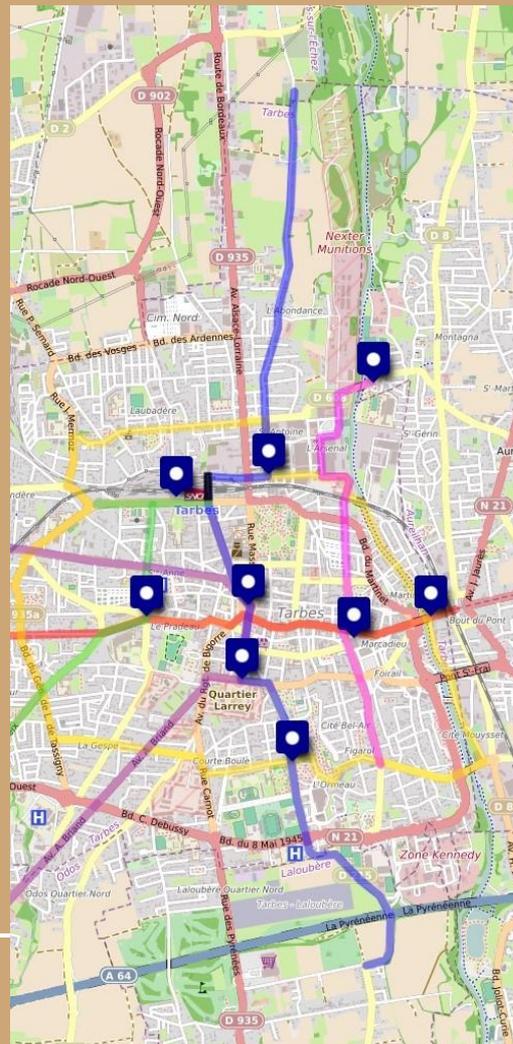
Nord - Sud



Voie bleue

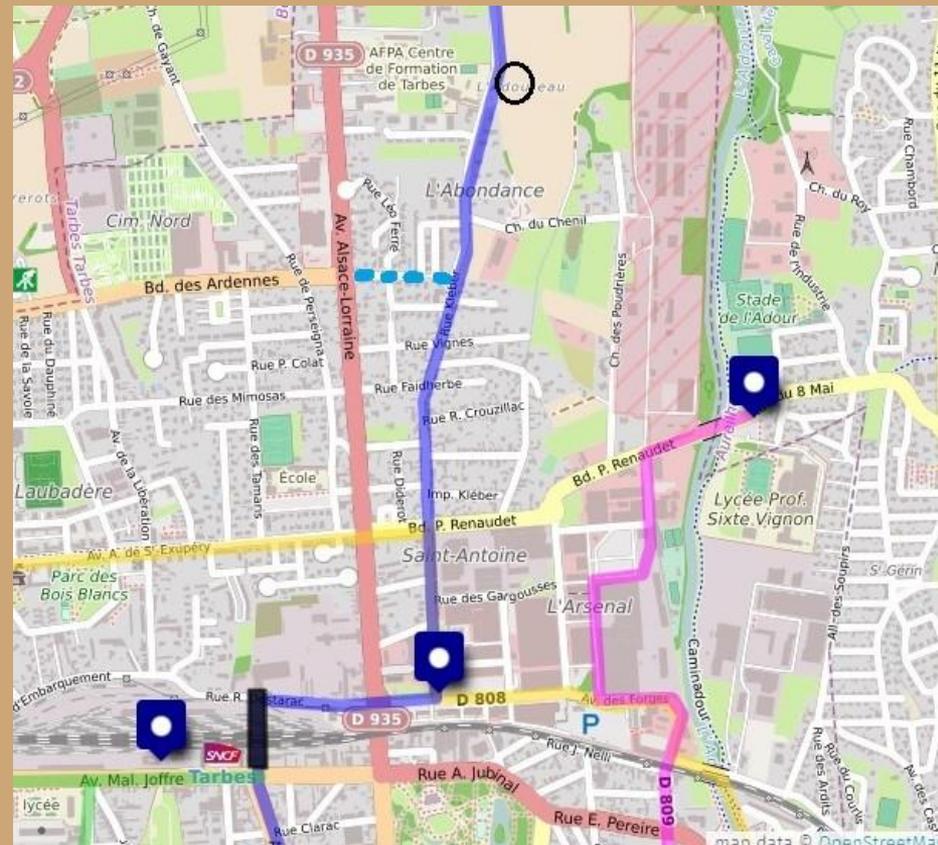
Nord - Sud

St Antoine - Arsenal - Gares
Centre-ville - Ormeau - Laloubère



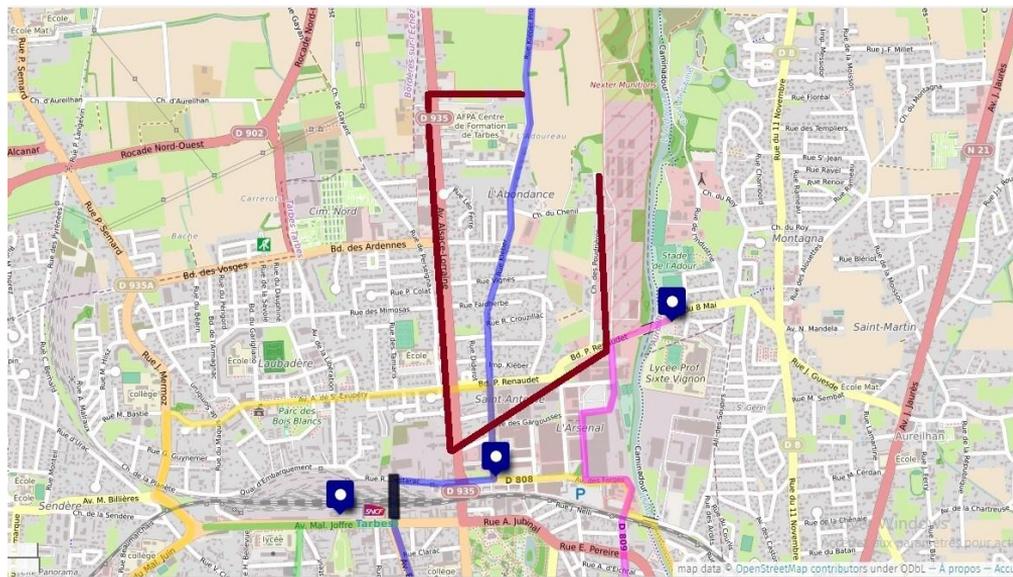
Voie bleue partie nord

St Antoine - Arsenal
Gares (routière et SNCF)



Voie bleue *Quartier St Antoine - Axe rue Kléber prolongée + rue Kléber*

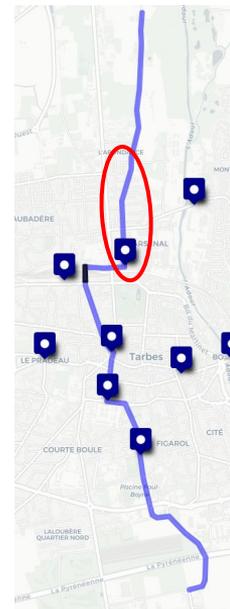
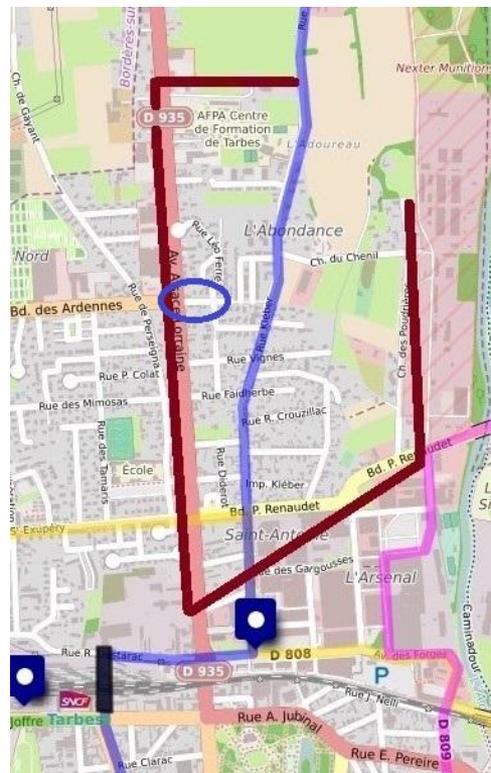
- Alternative :
- à l'av. Alsace-Lorraine (fort trafic)
 - au Caminadour : voie verte excentrée avec piétons, l'Adour créant de plus une coupure urbaine avec seulement 2 ponts : les ponts de la D908 et Nelli.



Voie bleue - *Quartier St Antoine* - 1. Apaiser le trafic

Triple proposition

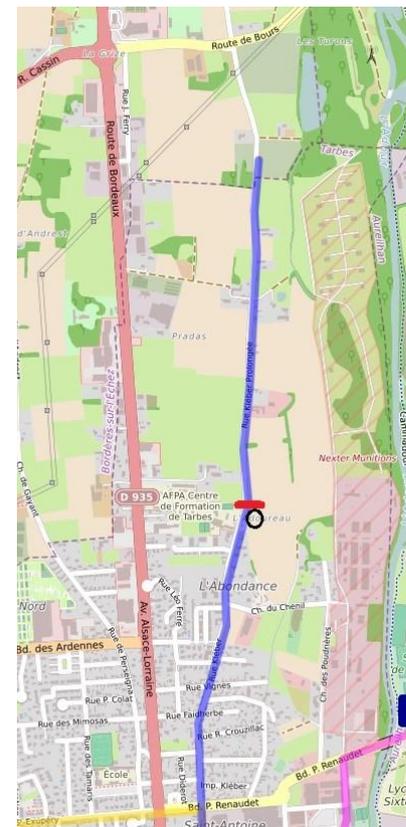
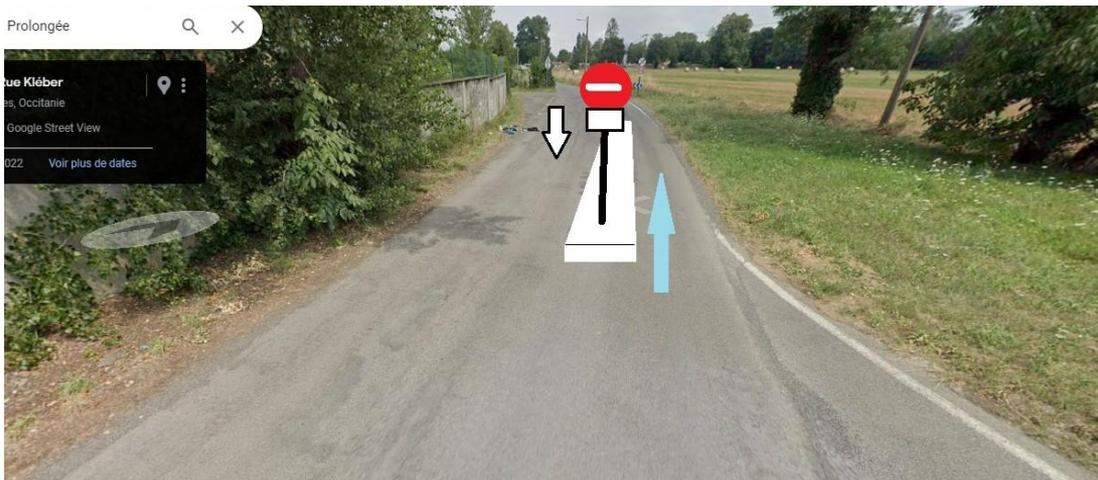
- 1 : quartier **Zone 30**, y compris l'av. Alsace-Lorraine à l'ouest et le bd Renaudet au sud
- 2 : rues secondaires en **double sens cyclable**, notamment le Chemin du Roi (*entouré en bleu*) qui donne accès à la zone commerciale d'Intermarché et au bd des Ardennes (vers Bordères-sur-l'Échez)
- 3 : requalifier la rue Kléber en **Vélorue**



Voie bleue - Quartier St Antoine - 2. Réduire le trafic de transit

Proposition : couper le transit sud → nord (trait rouge sur la carte) au niveau du giratoire de retournement du bus urbain T6 (cercle noir) sauf cyclistes, secours et ordures ménagères

(au delà du panneau de limite d'agglo, cette route est sur la commune de Bordères sur l'Echez)



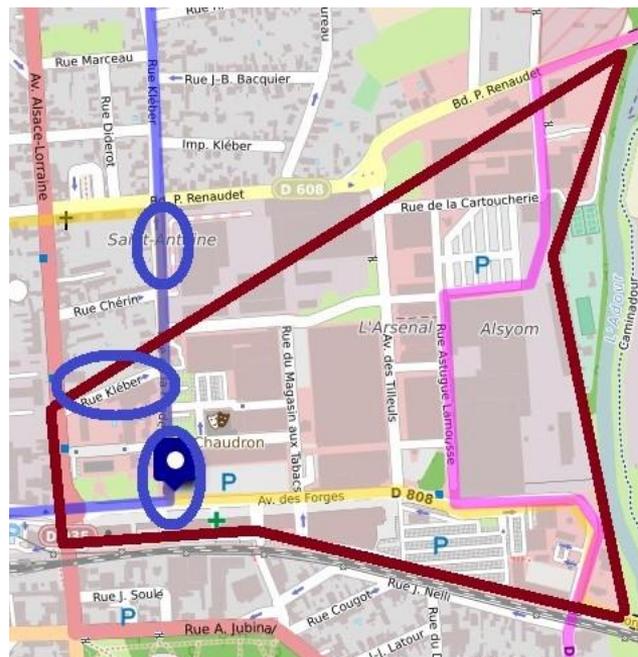
Voie bleue - *Quartier Arsenal* - Rue Kléber

Proposition : Quartier **Zone 30**, y compris l'av. Alsace Lorraine à l'ouest et l'av. des Forges au sud

→ rues secondaires en **double sens cyclable**, notamment la rue Kléber :

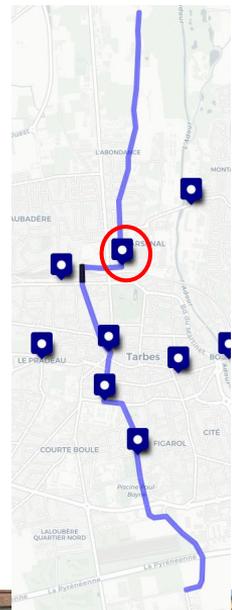
- entre le bd Renaudet et la rue Chérin
- entre la pl. Daniel Gerbaut et l'av. Alsace Lorraine

Prolongation cyclable au sud pour rejoindre directement l'av. des Forges (*voie jaune*) + future médiathèque



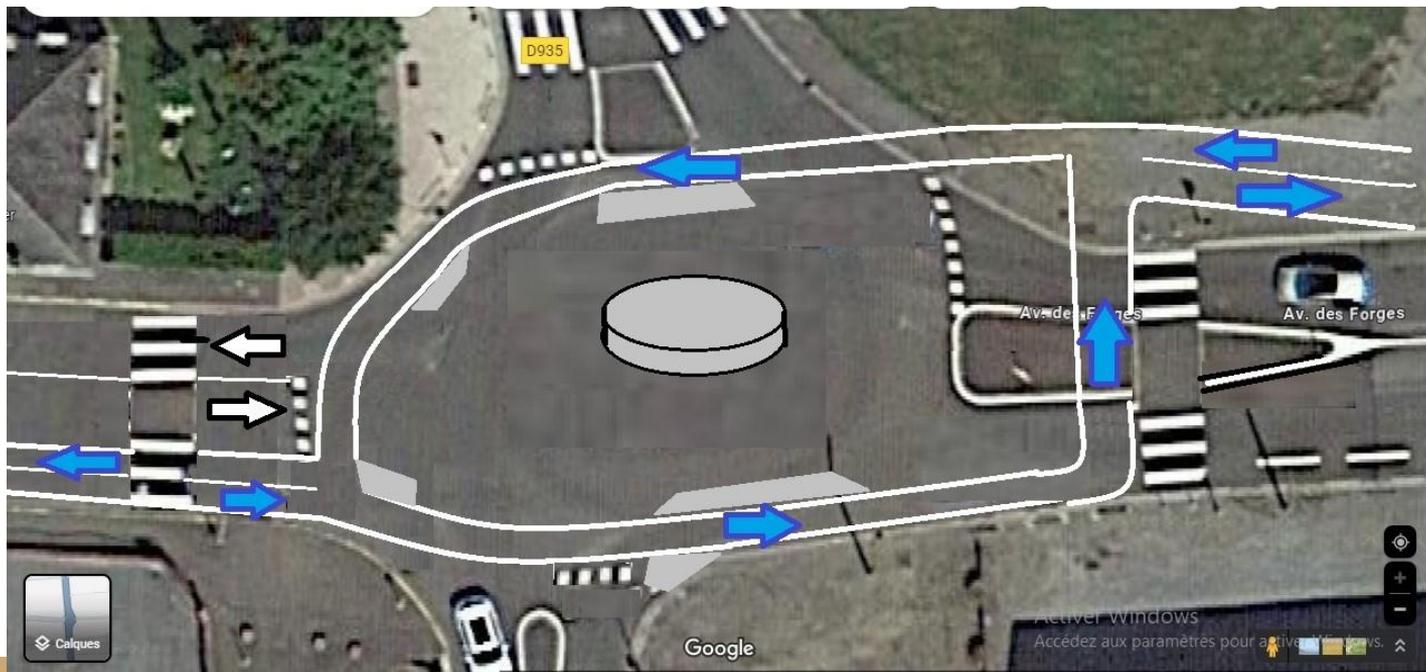
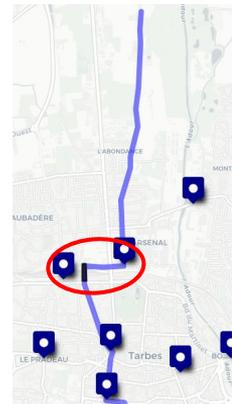
Voie bleue - Liaison rue Kléber \longleftrightarrow av. des Forges

Proposition : Prolongation cyclable au sud pour rejoindre directement l'av. des Forges (*voie jaune*) médiathèque/ rond-point des Forges (aménagé hollandaise) / passerelle SNCF



Voie bleue - *av. des Forges* ↔ *rue Destarac*

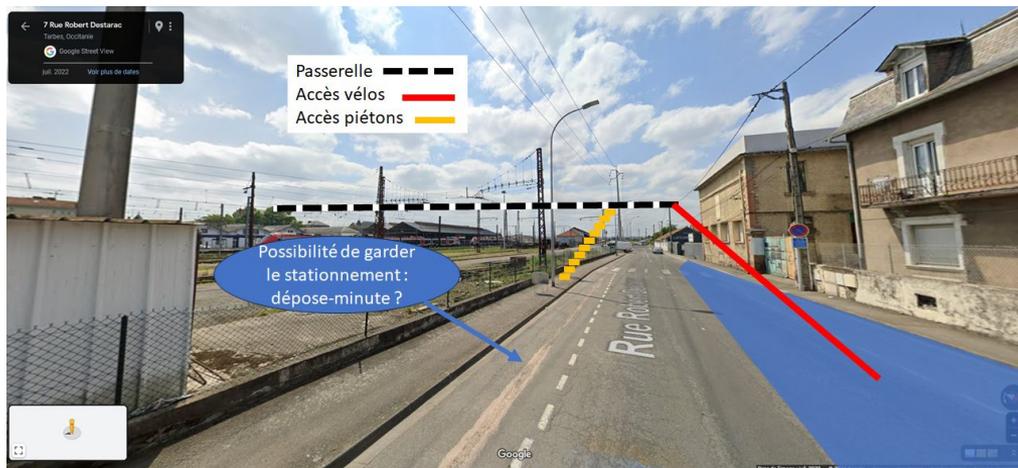
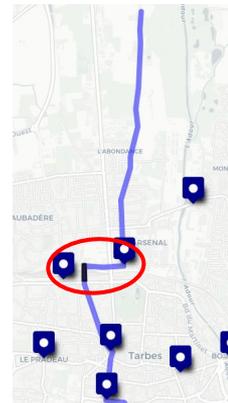
Proposition : le centre du giratoire des Forges est réduit pour permettre à la piste cyclable d'en faire le tour de façon sécurisée. L'entrée de la rue Destarac est modifiée pour la même raison avec stationnement supprimé côté sud pour raccorder la piste à la passerelle SNCF



La giration des cyclistes autour du rond-point est sécurisée par des îlots en amande (zones gris clair)

Voie bleue - *av. des Forges* \longleftrightarrow *rue Destarac*

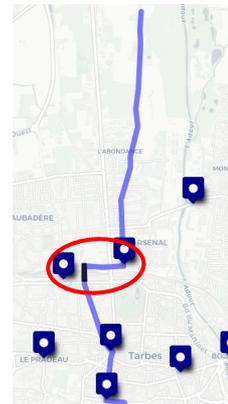
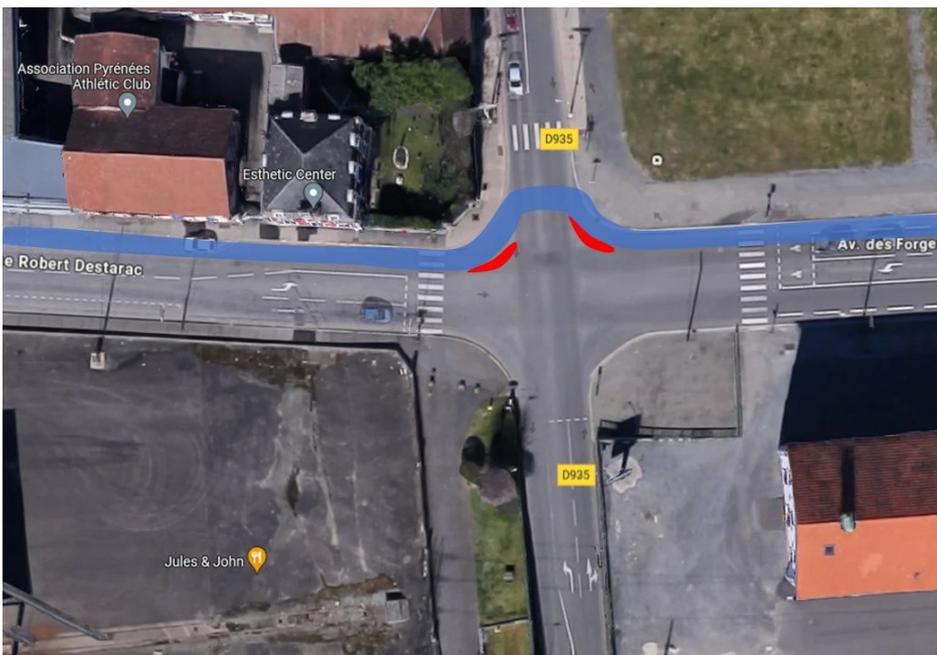
Proposition alternative : PC bidirectionnelle côté nord dans la continuité de l'arrivée possible de la passerelle et dans la continuité de la PC avenue des Forges



Voie bleue - *av. des Forges* ←→ *rue Destarac*

Proposition alternative : PC bidirectionnelle côté nord dans la continuité de l'arrivée possible de la passerelle et dans la continuité de la PC avenue des Forges

⇒ Retour au système de carrefour et non de giratoire, utilisation d'une des voies de stationnement ou pour tourner pour la création de la piste cyclable.





Voie bleue partie centrale

gares - pl. de Verdun

Quartier Larrey (*caserne RHP*)

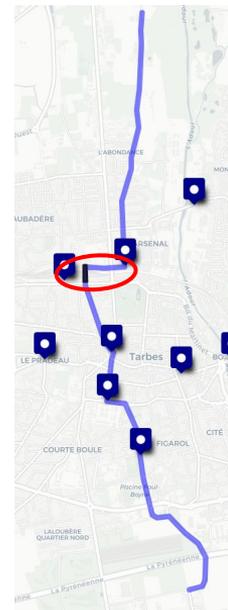
Direction départementale des Solidarités



Voie bleue - *Zone des gares routière et SNCF*

Actuellement, franchissement des voies ferrées fait par une trémie mixte piétons/cyclistes parallèle à celle de l'av. Alsace Lorraine.

- accès par les trottoirs
- partie cyclable étroite ne permettant pas à deux cyclistes de se croiser
- pentes raides demandant un effort certain et empêchant une bonne visibilité.



Proposition : au niveau du débouché de l'av. B. Barrère **création d'une passerelle piétons/cyclistes** enjambant les voies ferrées pour relier les gares (*routière et SNCF*) et la rue du Quai d'Embarquement (*quartiers Laubadère et Arsenal*).

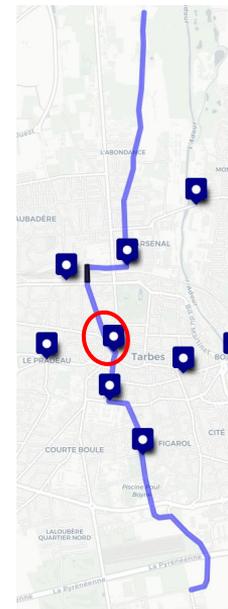
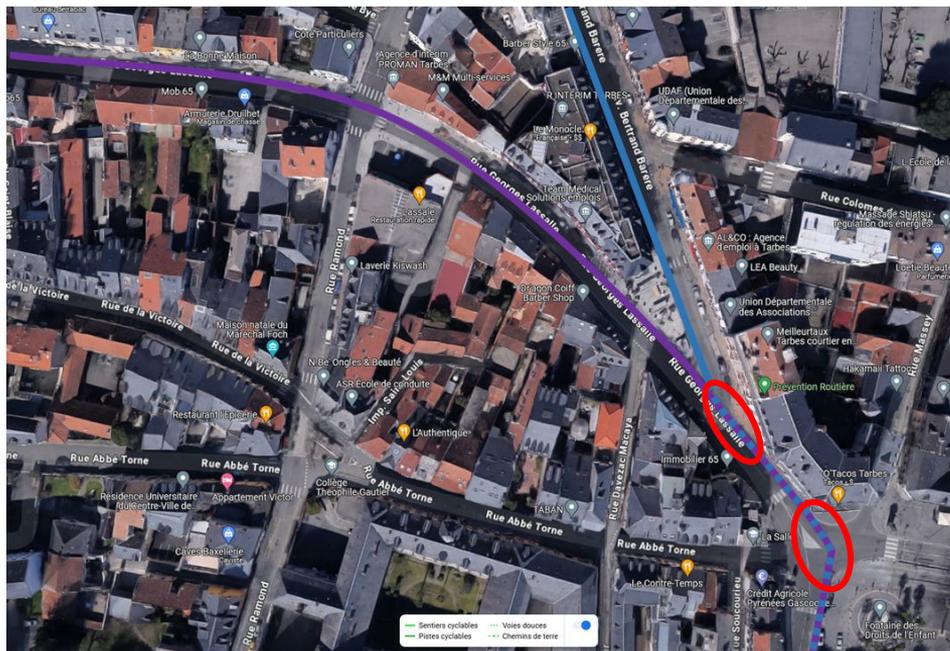
Elle pourrait faire l'objet d'un concours d'architecture et donner une identité visuelle forte au secteur

cf slides sur la Passerelle

Voie bleue - Arrivée place Verdun

Proposition : la piste cyclable bleue bidirectionnelle unilatérale côté ouest rejoint la violette bidirectionnelle unilatérale côté nord avant d'arriver pl. de Verdun

⇒ 2 points de vigilance



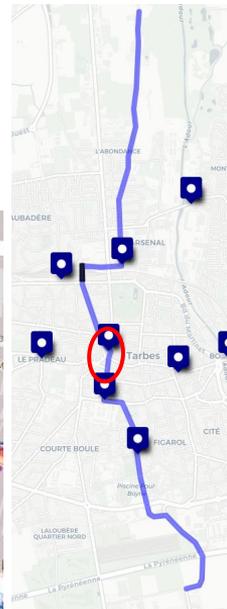
Voie bleue - Verdun \longleftrightarrow Cronstadt - cours Gambetta

Proposition : pistes cyclables bilatérales unidirectionnelles

1. depuis pl. Verdun
2. depuis vélorue Harmonie

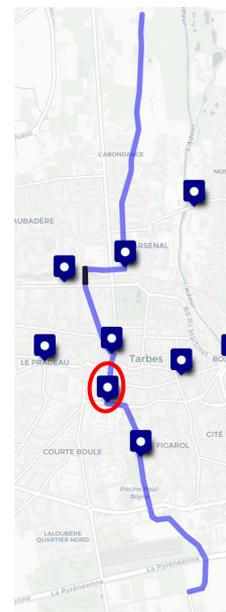


Croisement avec
les voies **rouge** et
violette



Voie bleue - *Allées Leclerc*

Proposition : pistes cyclables bilatérales unidirectionnelles

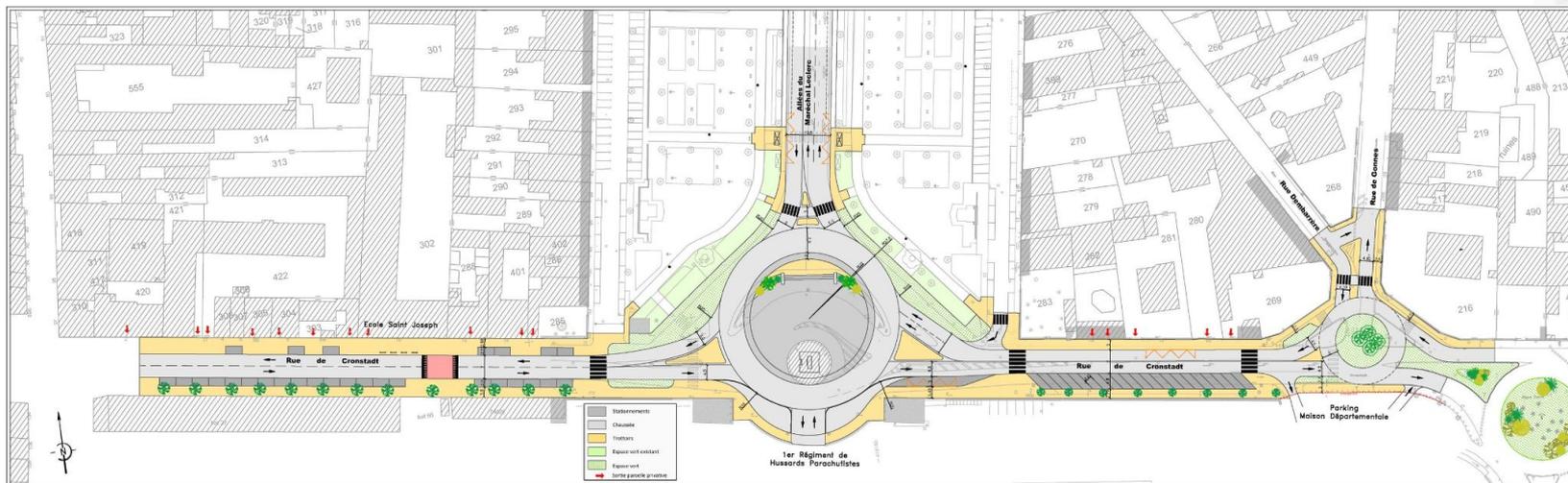
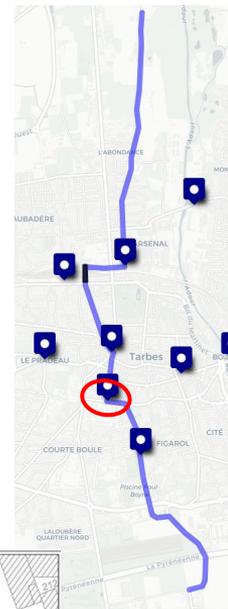


Voie bleue - Rue de Cronstadt

Dans le journal de La Dépêche (octobre 2021) : “De fait, c’est un gros chantier qui se profile, d’un montant de 700.000€ et qui est programmé de septembre 2022 à septembre 2023.”

Aucun aménagement cyclable en vue sur les plans, aucune réalisation à date (fév 2024)

<https://www.ladepeche.fr/2021/10/26/tarbes-bientot-un-vrai-rond-point-pour-la-statue-foch-9892125.php>

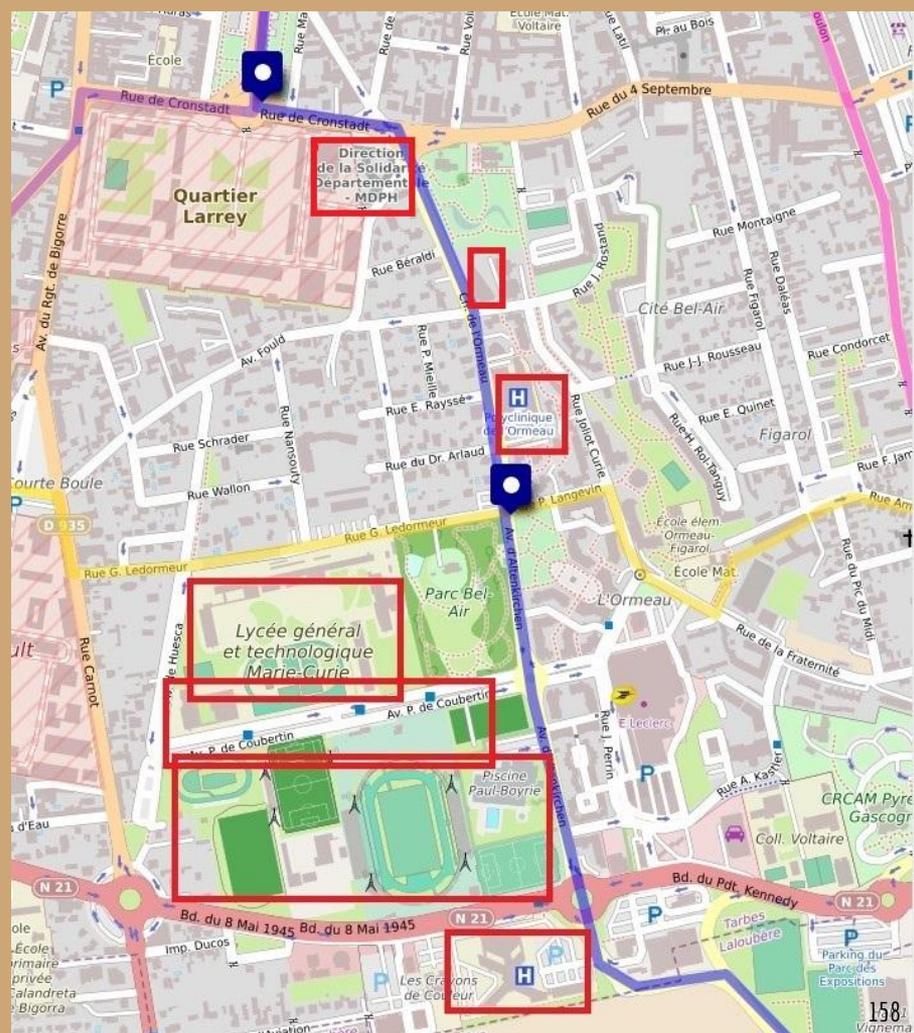


Voie bleue

partie sud

Elle dessert 8 pôles générateurs de déplacements avec, du nord au sud :

- Quartier Larrey (*caserne du RHP*)
- Direct° départementale des Solidarités
- Direct° départementale des finances publiques
- Clinique de l'Ormeau
- Lycée professionnel Marie Curie
- Importante gare routière scolaire (+ *international*)
- Complexe sportif
- Polyclinique Ormeau-Pyrénées

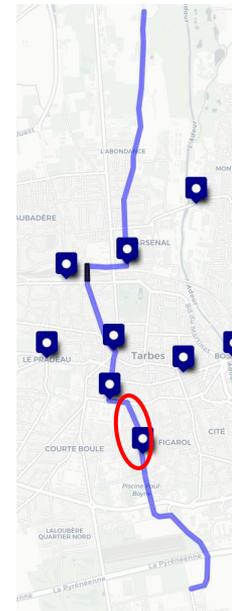
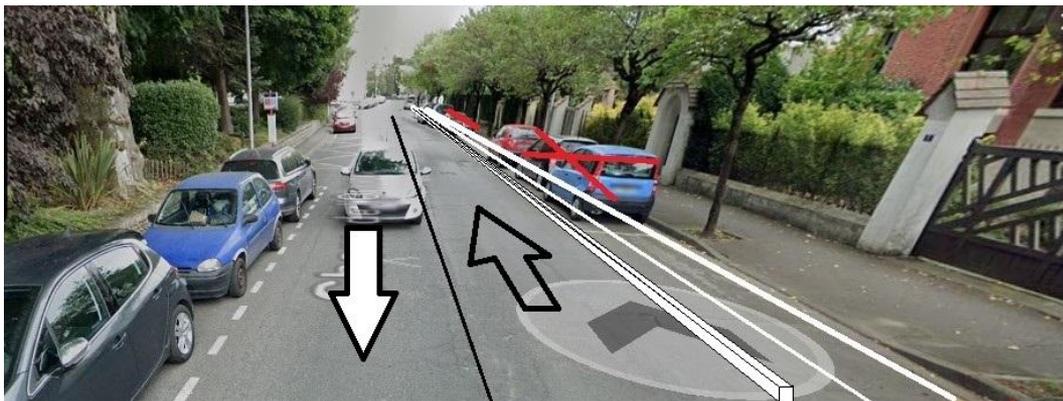


Voie bleue - *Chemin de l'Ormeau*

Proposition : piste cyclable bidirectionnelle côté ouest, à la place du stationnement, et rue mise en sens unique sud → nord (*flèche blanche*) entre le bd de Coubertin et la pl. Ferré

⇒ sauf bus T1 (hôpital) T7 (aéroport) et taxis (*flèche noire*)

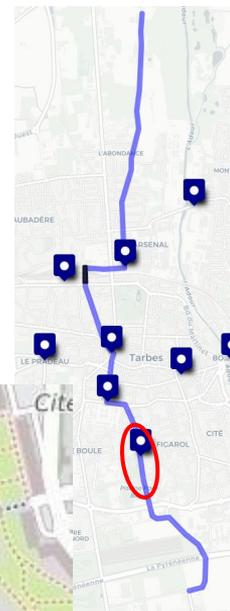
Le trafic automobile nord → sud peut s'écouler par l'av. Fould puis la rue Carnot pour rejoindre le bd périphérique



Voie bleue - Rue Ledormeur

Cette rue, où passe la **Voie Vélo Jaune**, est fermée à la circulation motorisée à la hauteur du lycée (*pointillés noirs*)

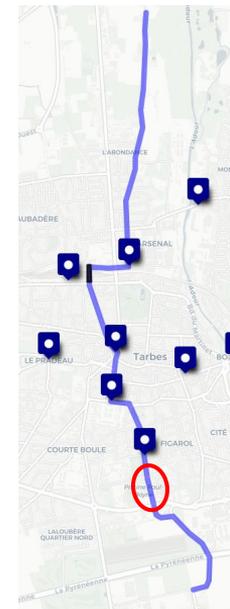
Proposition : afin d'éviter un risque d'itinéraire malin pour rejoindre en voiture l'av. Fould, mettre le bas de la rue Nansouty en sens unique nord → sud



Voie bleue - Avenue d'Altenkirchen (1)

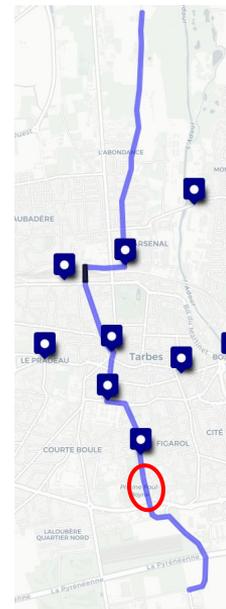
Elle dessert 2 pôles de déplacements : la gare routière scolaire (+ internationale)
le complexe sportif

Elle est laissée en double-sens entre l'av. P. de Coubertin et le rond-point Trélut pour faciliter les mouvements des bus T1 (hôpital), T7 (aéroport) et des cars.



Voie bleue - Avenue d'Altenkirchen (2)

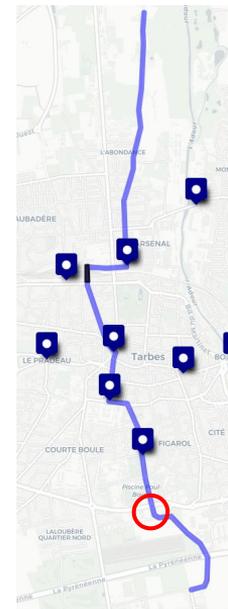
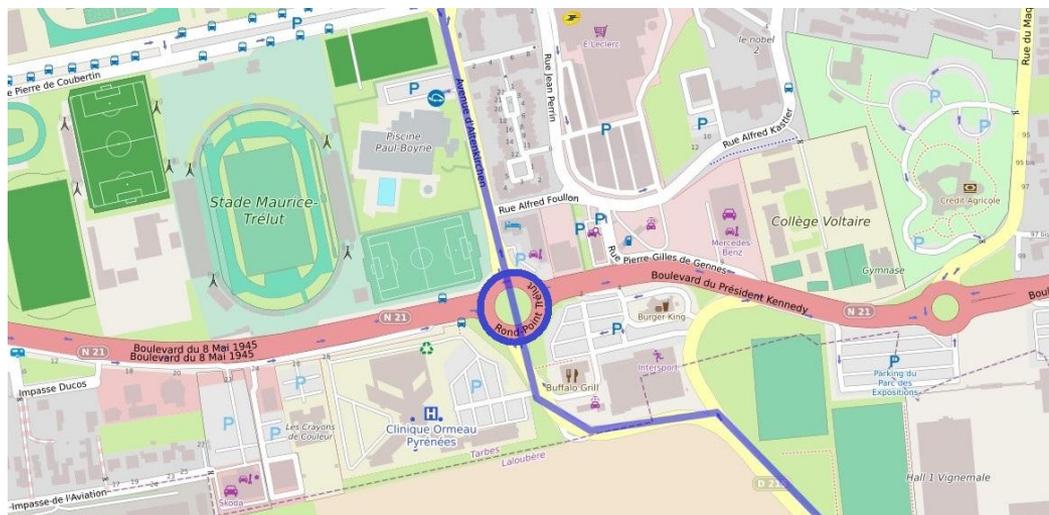
Proposition : piste cyclable bidirectionnelle du côté ouest de la voie, à la place du stationnement qui est supprimé



Voie bleue - *Rond-point Trélut*

- Donne accès d'un côté à la polyclinique Ormeau-Pyrénées, de l'autre à la ZA Intersport et restaurants.
- Giratoire accidentogène, comme tous ceux en périphérie de Tarbes

Proposition : il doit être sécurisé par un aménagement "à la hollandaise"



Voie bleue - *Vers Laloubère*

La route vers Laloubère comporte des bandes dérasées faisant office de bande cyclable.
⇒ Facilité de transformation en pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales
→ Arrivée sur le nouveau giratoire de Laloubère (création entre 2019 et 2021) ne présentant pas d'aménagement cyclable

